

Mardi 2 février 2022

Lettre d'opinion

Par Gaëtan Roussy

Président de l'Association des psychologues du Québec

Plan d'action en santé mentale L'occasion d'impliquer activement les psychologues

Le ministre Lionel Carmant a déposé le 25 janvier dernier son Plan d'action interministériel en santé mentale, présentant plusieurs avenues prometteuses. Le Plan met notamment l'accent sur l'interdisciplinarité et l'interdépendance des divers services, et la multi-dimensionnalité des enjeux de santé mentale. Or, ces notions, valeurs et réalités essentielles, que nous défendons, doivent être comprises adéquatement. Nous constatons que le Plan ne semble proposer aucune solution réelle visant à résoudre le grave problème de la pénurie de psychologues dans le Réseau public de santé, et par le fait même l'accès difficile aux services de santé mentale pour la population en besoin. Bien intentionné, le ministre Lionel Carmant avait proposé à l'automne 2020 une allocation de 25 millions de dollars afin de référer du secteur public au secteur privé une partie des patients pour désengorger les listes d'attentes de 19000 personnes. Malheureusement, «le système» et certains de ses acteurs ont fait dériver ce projet, alors que les psychologues avaient répondu en grand nombre à l'appel du ministre. On constata, l'automne dernier, que peu de patients ont pu profiter de ce programme; quelques CIUSSS n'avaient toujours pas convenu d'une entente avec des psychologues, et d'autres ententes conclues n'auraient pas été respectées. Cet exemple démontre bien que les psychologues collaborent aisément, mais aussi que tous les acteurs du système devront cette fois-ci collaborer entièrement avec les psychologues pour que le Plan du ministre fonctionne.

Certains acteurs se montrent interprétatifs sur le concept d'interdisciplinarité, en suggérant que les psychologues ne seraient pas si essentiels et que les autres professions en santé mentale pourraient facilement suppléer à leur sous-représentation dans le Réseau de la santé, confondant la multidisciplinarité avec l'interchangeabilité. Mais que signifie en santé mentale une interdisciplinarité sans psychologues! Chaque profession en santé mentale est essentielle au système et présente ses méthodes, ses

compétences et son expertise propres, s'impliquant et collaborant collectivement en fonction des besoins spécifiques du patient. Les professions ne peuvent être interchangeables selon les conceptions de certains gestionnaires et doivent travailler dans des conditions adéquates. C'est l'essence même de la multidisciplinarité.

Selon quelques représentants de la classe politique, le public ferait preuve d'une démarche périmée en demandant expressément de voir un psychologue. Déclarations peu aimables pour le jugement de la population, et ignorant ce que représente pour elle l'expertise particulière des psychologues. Il faut respecter son choix. Nous proposons de favoriser une meilleure connaissance de notre rôle unique et indispensable, et de mieux comprendre nos spécificités dans le Réseau public, qui a tant besoin de nous.

Alors qu'il manque 450 psychologues dans le Réseau public; que les listes d'attente pour consulter avoisinent toujours les 20000 personnes; et que la prise d'un rendez-vous prenne de 6 à 24 mois, nous réaffirmons l'urgence de gérer sérieusement cette situation. Lors de l'admission dans le Réseau public, nous nous expliquons mal que les psychologues soient négligemment exclus des centres décisionnels en matière de services requis en santé mentale, alors que l'évaluation psychologique est l'une de leurs expertises, ce qui préviendrait le phénomène dit des portes tournantes. Pourquoi ne pas favoriser le bon service, par le bon intervenant, au bon moment, comme le propose le ministre Carmant? Qu'attend-on pour améliorer les conditions de travail des psychologues du Réseau public et l'accès à leurs services, comme le réclame le public lui-même?

Considérant le Plan d'action et ses intentions très stimulantes, nous concluons que les psychologues auront un rôle essentiel à jouer dans son implantation concrète, afin d'en assurer toute la dimension. Nous réitérons notre entière collaboration au ministre Carmant.

FIN